



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le dix huit février, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 12 février 2026.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jordi LE COINTE

ABSENT / PROCURATIONS:

Mme Victoria MAAMAR

Monsieur Djibril TRAORE (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Franck BARTH), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Jordi LE COINTE), M. Farid KACHOUR (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT), M. Mohammed YACHOU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION HORIZON CANCER POUR L'ANNEE 2026

Sur proposition de Sophie GERARD.

Horizon Cancer est une association montfermeilloise qui apporte une aide morale, administrative et financière à des personnes touchées par le cancer, et leurs familles, sur toute la France.

Basée à Montfermeil depuis 36 ans, l'association est reconnue d'utilité publique depuis 2006, et rassemble 35 bénévoles et 1 salariée pour mener à bien leurs nombreuses actions : permanence physique et téléphonique, accompagnement des malades en milieu hospitalier, ateliers créatifs, groupes de paroles, soins esthétiques (notamment du visage et des mains abîmés par la chimiothérapie et la radiothérapie), organisation d'activités et de sorties...

En 2026 et pour continuer de mener à bien ses missions, l'association Horizon Cancer sollicite une subvention municipale notamment pour soutenir les soins socio-esthétiques auprès des patients.

Le Conseil Municipal,

DEL2026_02_018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1611-4,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et plus particulièrement les articles 9-1 et 10-1,

Vu le décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016 précisant les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations,

Vu la demande de subvention déposée par l'association Horizon Cancer le 12 décembre 2025, d'un montant de 1 000 € auprès de la ville de Montfermeil,

Vu l'avis de la Commission Administrative et Financière, qui s'est réunie le 29 janvier 2026 pour étudier l'ensemble des subventions, et pour proposer d'accorder à l'association Horizon Cancer une subvention de 500 €,

Considérant que l'association Horizon Cancer présente une demande de subvention ayant pour objet la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, la contribution du développement d'activités ou encore au financement global de son activité.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- 1 D'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 € à l'association Horizon Cancer pour l'année 2026.
- 2 D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
- 3 De dire que la dépense est inscrite au budget.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jordi LE COINTE, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Yves LAVALLEZ



Le Maire,

Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.